



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions :

[cfia.bidreceipt-
receptiondesoumission.acia@inspection.gc.ca](mailto:cfia.bidreceipt-receptiondesoumission.acia@inspection.gc.ca)

**REQUEST FOR
PROPOSAL**

AMENDMENT 2

**DEMANDE DE
PROPOSITION**

AMENDEMENT 2

Proposal to: Canadian Food Inspection Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux : Agence canadienne d'inspection des aliments

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments: - Commentaries :

Title – Sujet Enlèvement des déchets biodangereux au Laboratoire de Lethbridge		Date le 2 février 2022
Sollicitation No. – N° de l'invitation B0191		
Client Reference No. - No. De Référence du Client B0191		
Sollicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	12:00 p.m. (12 : 00 hrs) (Ottawa time) (l'heure d'Ottawa)	EST (Eastern Standard Time) HNE (Heure normale de l'Est)
On / le :	le 22 février 2022	
Delivery - Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Carol Trottier		
Telephone No. – No. de téléphone (613) 291-2857		Facsimile No. – No. de télécopieur
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes		Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature		Date

TABLE DES MATIÈRES

Demande de proposition – Modification N° 2

Raison de la modification :

1. Répondre aux questions des soumissionnaires

Question N° 1 :

L'exigence obligatoire n° 2 stipule que : Le soumissionnaire doit fournir une copie de son permis relatif aux matériels à risque spécifiés (MRS) et de sa licence de (transport des marchandises dangereuses (TMD), et éliminer les matières dangereuses et très dangereuses conformément à la réglementation provinciale appropriée.

Nous travaillons actuellement en vue d'obtenir le permis relatif aux MRS et nous avons des préoccupations en lien avec les échéances. Est-il absolument nécessaire d'avoir un permis relatif aux MRS au moment de la clôture des soumissions? Est-ce que nous sommes autorisés à soumissionner si nous travaillons toujours à obtenir cette autorisation ?

Réponse N° 1 :

Le permis relatif aux MRS doit faire l'objet d'une demande et doit être en œuvre à la date de clôture de l'appel d'offres. Une preuve de soumission doit être présentée d'ici la date de clôture de l'appel d'offres.

Question N° 2 :

Sous les Exigences obligatoires, n° 1 indique qu'une visite du site est obligatoire, pourtant, au bas de la page 8, le document indique que le fait de ne pas assister à la visite du site ne nous empêche pas de soumissionner. En quoi le fait de ne pas participer à la visite du site affecte-t-il notre réponse à l'appel d'offres ?

Réponse N° 2 :

SUPPRIMER — la Partie 2 - Instructions à l'intention des soumissionnaires – Section 2.7 – Visite obligatoire des lieux intégrale.

REMPLECEZ — la Partie 2 - Instructions à l'intention des soumissionnaires – Section 2.7 – Visite obligatoire des lieux par celle ci-jointe.

2.7 Visite obligatoire des lieux

Il est obligatoire que le soumissionnaire ou l'un de ses représentants visite les lieux où sont réalisés les travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux, qui se tiendra à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Laboratoire de Lethbridge, Township Road 9-1, Lethbridge (Alberta) T1J 0P3, le 8 février 2022. La visite des lieux débutera à 9 h 00 (heure normale des Rocheuses); il faut attendre le responsable technique dans l'aire d'accueil.

Une attestation de sécurité du personnel est requise afin de donner des droits d'accès à des renseignements, des biens ou des sites PROTÉGÉS. L'agent de sécurité d'entreprise (ASE) du soumissionnaire doit s'assurer que son ou ses représentants est(sont) titulaire(s) d'une cote de sécurité en vigueur et au niveau exigé pour la visite des lieux. À défaut de répondre aux exigences relatives à la sécurité, le ou les représentant(s) se verra/verront refuser l'accès au site.

Cette visite sur place est soumise à la politique de vaccination contre la COVID-19 du personnel des fournisseurs. Les personnes présentes doivent être entièrement vaccinées avec un(des) vaccin(s) contre la COVID-19 approuvé(s) par Santé Canada, à moins de ne pas pouvoir être vaccinées en raison d'une contre-indication médicale certifiée, de la religion ou d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne, à condition que des mesures d'adaptation et d'atténuation aient été présentées au gouvernement Canada et approuvées par celui-ci.

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante au plus tard le 12 h 00 (HNE), le 4 février 2022, pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes détenant une cote de sécurité en vigueur et au niveau exigé qui participeront à la visite. Les soumissionnaires doivent aussi remplir et fournir l'attestation suivante :

Je, _____ (*prénom et nom de famille*), en tant que représentant de _____ (*nom de l'entreprise*), assure et certifie que tout le personnel qui assistera à cette visite sur place dans le cadre de l'appel d'offres numéro _____ (*insérer le numéro de l'appel d'offres*) au nom de cette entreprise est :

- (a) entièrement vacciné avec un(des) vaccin(s) contre la COVID-19 approuvé(s) par Santé Canada; ou
- (b) à moins de ne pouvoir être vacciné en raison d'une contre-indication médicale certifiée, de la religion ou d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne, à condition que des mesures d'adaptation et d'atténuation aient été présentées au gouvernement du Canada et approuvées par celui-ci.

J'atteste que tous les membres du personnel qui participeront à cette visite en tant que représentants de _____ (*nom de l'entreprise*) ont été informés des exigences de vaccination contre la COVID-19 de la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs du gouvernement du Canada, et que _____ (*nom de l'entreprise*) a attesté leur conformité à cette exigence.

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous et assure qu'ils le demeureront pendant toute la durée de la visite sur place. Je comprends que les attestations fournies au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends également que le Canada considérera que l'entrepreneur n'a pas respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fautive pendant la période de soumission des propositions ou de contrat, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un acte délibéré. Le Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier l'attestation d'un soumissionnaire.

Signature : _____
Date : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation
B0191
Client Ref. No. - N° de réf. du client
B0191

Amd. No. - N° de la modif.
File No. - N° du dossier
B0191

Buyer ID - Id de l'acheteur
213
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Selon la politique de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement du Canada relative au personnel des fournisseurs, les renseignements que vous avez fournis seront protégés, utilisés, conservés et divulgués conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Veuillez prendre note que vous avez le droit d'accéder à tout renseignement dans votre dossier et d'y apporter des corrections, et que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Bureau du commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme membres du personnel aux fins du contrat et qui doivent accéder les lieux de travail du gouvernement du Canada où ils pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires.

Les soumissionnaires qui ne confirmeront pas leur participation, qui ne fourniront pas le nom des personnes qui participeront à la visite des lieux ou qui ne remplissent pas et ne fournissent pas l'attestation ci-dessus se verront refuser l'accès aux lieux. Les soumissionnaires devront signer une feuille de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite obligatoire des lieux ou qui n'enverront pas de représentant, et leur soumission sera déclarée non recevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.